

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- ✓ Aptitudes aux relations humaines, au commerce
- ✓ Investissement personnel
- ✓ Disponibilité
- ✓ Patience
- ✓ Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- ✓ Bonne présentation



PRÉSENTATION

Cette formation professionnalisante se déroule sur trois ans après une classe de 3^{ème}. Elle a pour but :

- ✓ De favoriser l'insertion professionnelle
- ✓ D'offrir aux meilleurs élèves de cette formation la poursuite en BTS.



POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire du Bac Pro Métiers de la Coiffure (beauté et bien-être) peut poursuivre en :

- ✓ BTS Esthétique
- ✓ BTS Métiers de la Coiffure
- ✓ BTS SAM (Soutien à l'Action Managériale).



CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Après une classe de troisième
- ✓ Ré-orientation après une classe de seconde générale ou seconde professionnelle



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Cette formation allie théorie et pratique.

Elle est constituée de matières générales et de matières professionnelles.

La Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est de 22 semaines sur les 3 ans, répartis ainsi :

- ✓ 6 semaines en seconde.
- ✓ 8 semaines en première.
- ✓ 8 semaines en terminale.

L'élève effectuera ses PFMP dans au moins 2 entreprises distinctes sur l'ensemble des 3 années de formation correspondant aux différents secteurs d'activités professionnelle

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titulaire du Bac Professionnel Métiers de la Coiffure exerce son activité, en qualité de salarié(e) ou d'entrepreneur dans les secteurs suivants :

- ✓ Chaque entreprise de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- ✓ Métiers du spectacle et de la mode
- ✓ Centre esthétique avec des activités de coiffure intégrées
- ✓ Établissements de thalassothérapie, balnéothérapie avec des activités de coiffure intégrées.